

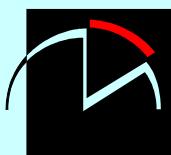
INSEE INFOS

N° 30 – Février 2007 – 1,50 euro

Consommer à Mayotte : de nombreuses disparités



Collectivité départementale de Mayotte



Institut National de la Statistique
et des Études Économiques

Antenne de Mayotte
ZI - Kawéni
B.P 1362 - 97 600 MAMOUDZOU
Tel : 02.69.61.36.35
Fax : 02.69.61.39.56
Site internet : <http://www.insee.fr/mayotte>
Email : antenne-mayotte@insee.fr

Directeur de la publication :
Jean GAILLARD
Rédacteur en chef :
Olivier FROUTÉ
Rédacteur du document :
Christophe TROUILLARD

Impression : INSEE MAYOTTE
Code SAGE : II073084

ISSN : 1291-2786
Dépôt légal : Décembre 1998

En 2005, 84 % des revenus mahorais sont consacrés aux dépenses de consommation. La catégorie socioprofessionnelle influe fortement sur le volume et la nature des achats. Les ménages très démunis achètent surtout des produits de première nécessité, les plus aisés s'offrent des biens et services de confort.

La consommation diffère aussi selon le lieu de résidence. Pour les Petits-Terriens, elle est atypique : leurs dépenses de transports sont très réduites.

En 2005, la consommation annuelle moyenne des ménages résidant à Mayotte s'élève à 7 830 euros pour un revenu de 9 340 euros (cf. Pour comprendre). Leur taux d'épargne moyen s'élève à 16 %. En 2001, la consommation annuelle moyenne des ménages réunionnais s'élevait à 16 700 euros.

La nature des dépenses conditionnée par le niveau des revenus

Plus de 40 % des dépenses annuelles des ménages ayant des revenus inférieurs à 250 € par mois sont consacrés aux denrées alimentaires. Ce poste ne représente que 17 % de la dépense totale des ménages gagnant plus de 1 000 € par mois. Les ménages les plus démunis doivent subvenir en priorité aux besoins primaires. Les postes de dépenses courantes : l'alimentation, l'habillement, le logement et la santé s'élèvent à plus de 73 % de leur dépense annuelle totale. Ces dépenses ne représentent que 39 % de la

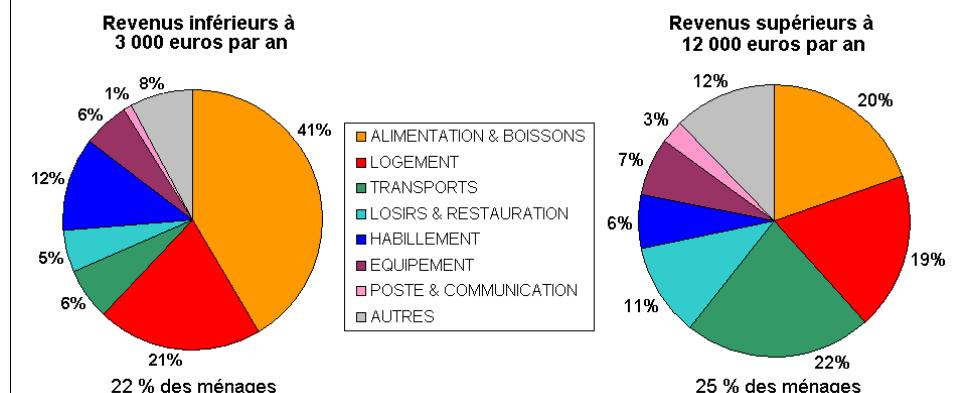
consommation des ménages les plus aisés. Les dépenses en biens et services de confort occupent chez eux une place bien plus importante.

L'automobile est encore un luxe qu'une frange importante des ménages ne peut se permettre à Mayotte. Seulement un cinquième des ménages possède une voiture. Les dépenses de transport, qui comprennent les dépenses liées à l'automobile, représentent environ 20 % de la consommation totale des ménages les plus aisés, soit trois fois plus que pour les plus modestes.

Les dépenses dans les services de télécommunication, de loisirs et de restauration s'élèvent en moyenne à 2 553 euros pour les ménages aisés. Dans le même temps, les ménages les plus démunis n'y consacrent que 133 euros, soit près de vingt fois moins.

La part des autres dépenses comme celles liées à l'enseignement, à la santé ou aux assurances croît avec l'augmentation des revenus des ménages.

Structure de consommation selon le niveau de revenu



Source : CDM/Insee – 'Enquête Budget de Famille' 2005

Des comportements de consommation tranchés selon la PCS

En 2005, la consommation annuelle moyenne des ménages dont la personne de référence est inactive ou au chômage est la plus faible ; elle s'élève à 3 820 €. Les ménages dans lesquels les personnes de référence exercent une profession de cadre ou une profession intermédiaire ont une consommation totale près de six fois supérieure. Elle est également trois fois supérieure à celle des employés et des ouvriers et quatre fois supérieure à celle des indépendants. Ces ménages « cadres ou de professions intermédiaires » représentent 13,5 % des ménages mahorais et contribuent à 37 % de la consommation totale du territoire. Les ménages ayant un chômeur ou un inactif comme personne de référence représentent 34,4 % des ménages pour seulement 17 % des dépenses de consommation de l'île.

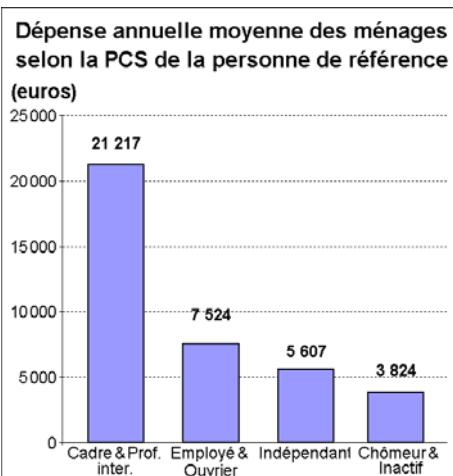
Les indépendants, qui regroupent les agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, ont le niveau de consommation le plus faible des actifs occupés (5 600 euros en moyenne par an). À Mayotte, cette catégorie intègre les très petits

commerçants, ainsi que toutes les personnes exerçant des « petits boulots » à leur compte. Ces activités, très fréquentes à Mayotte, ne sont pas sources de revenus importants. En cela, la structure de la catégorie socioprofessionnelle des indépendants est très différente à Mayotte de ce qu'elle est en métropole où les chefs d'entreprises occupent une place importante et tirent la moyenne des revenus et des consommations de cette PCS vers le haut.

Les ménages dont la personne de référence est inactive ou au chômage ont un revenu inférieur à 450 euros par mois. L'absence de revenus sociaux comme le RMI pour les ménages les plus démunis restreint au minimum leur niveau de consommation.

PCS+ : plus de véhicule, moins d'habits

Les ménages de cadres ou professions intermédiaires se distinguent par leur niveau de consommation élevé, mais aussi par des habitudes de consommation très éloignées de celles des ménages d'employés ou ouvriers et encore plus de celles des inactifs ou des chômeurs.



Source : CDM/Insee - 'Enquête BDF' 2005

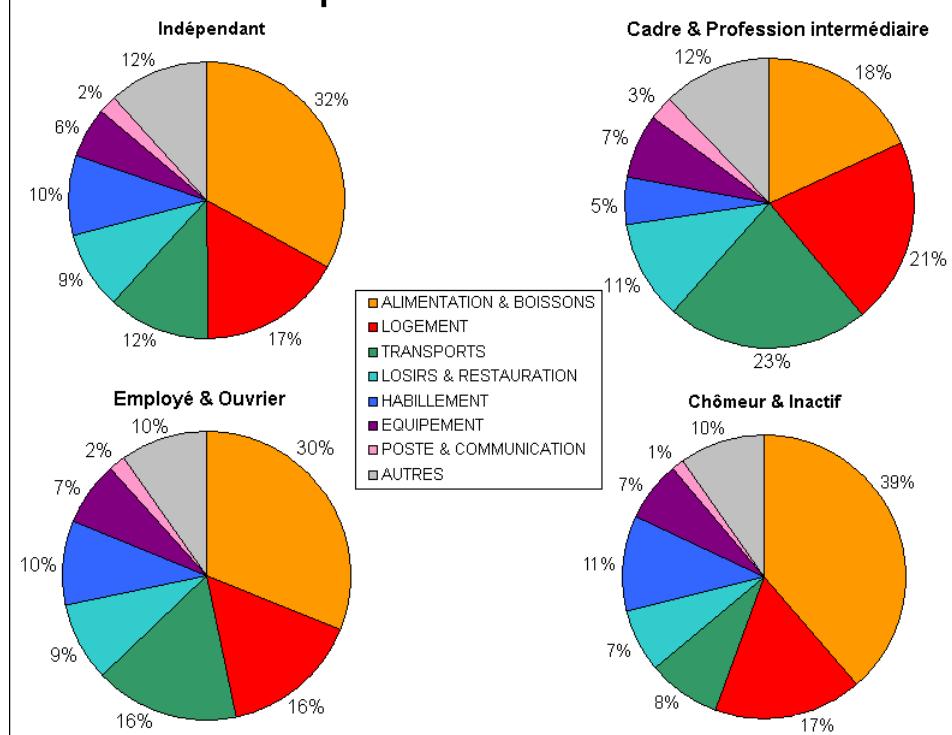
Pour les cadres et assimilés, l'alimentation ne représente que 18 % du budget de consommation du ménage (30 % pour employés et ouvriers et 39 % pour les sans activité). En outre, ce ne sont pas les mêmes produits qui sont achetés. Les cadres achètent d'abord du pain et des pâtisseries quand les plus défavorisés achètent du riz. Les premiers consomment de la viande fraîche et du fromage quand les seconds achètent plutôt de la volaille congelée et des bananes. Les différentes habitudes de consommation s'illustrent aussi au travers des boissons. Les chômeurs et inactifs achètent d'abord des boissons gazeuses souvent sucrées alors que les cadres et professions intermédiaires privilient les jus de fruits. Les chômeurs et inactifs dépensent douze fois moins que les cadres et assimilés en boissons alcoolisées.

La part du budget consacrée à l'habillement est d'autant plus importante que la PCS est faible. Les ménages dont la personne de référence était sans activité au moment de l'enquête y consacrent plus de 10 % de leur dépense totale contre un peu plus de 5 % pour les ménages de cadres et assimilés.

Les dépenses de transport suivent la logique inverse. Plus la PCS est élevée, plus la part du budget afférente est importante. Les cadres y ont consacré près de 3 800 euros (23 % des dépenses) et les chômeurs et inactifs seulement un peu plus de 300 euros (8 % des dépenses).

Pour toutes les PCS le poste logement est important. Entre 16 et 21 % de la dépense totale y est consacrée.

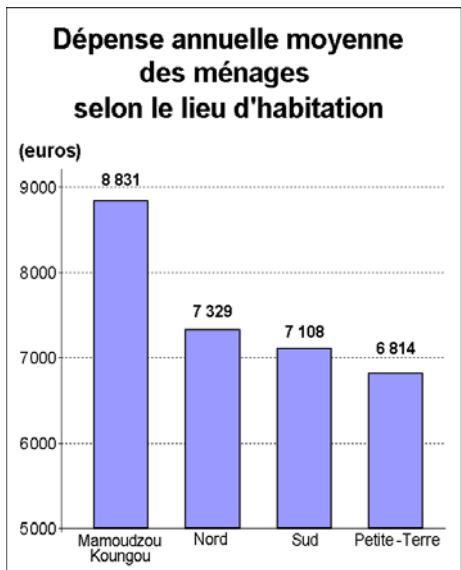
Structure de consommation selon la PCS de la personne de référence



Source : CDM/Insee - 'Enquête Budget de Famille' 2005

À Mamoudzou et Koungou, les plus gros consommateurs de l'île

La dépense annuelle moyenne des ménages habitant Mamoudzou ou Koungou est la plus élevée de l'île (8 831 euros). Elle est supérieure de 25 % à celle de l'ensemble des autres ménages mahorais. La consommation totale des ménages du Nord de l'île s'élève à 7 329 euros, celle des ménages du Sud à 7 108 euros. La dépense la moins élevée revient aux ménages de Petite-Terre.

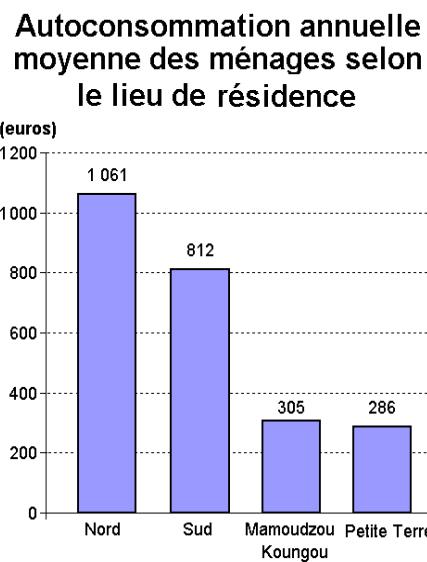


Source : CDM/Insee - 'Enquête BDF' 2005

Poids comparable de l'alimentaire sur toute la Grande-Terre

Alors que les ménages de la capitale et de Koungou dépensent beaucoup plus que ceux du Nord et du Sud, le poids de l'alimentaire est quasi-identique pour tous les ménages de Grande-Terre. Un peu plus d'un quart de la consommation totale est ainsi consacrée aux produits alimentaires. L'équipement ménager a la même importance, 7 % du budget total, quel que soit le lieu de résidence des ménages grands-terriens. En revanche, les dépenses liées aux transports représentent une part significativement plus importante dans la consommation des ménages du Sud. Elle atteint près de 23 % contre 16 % à 17 % ailleurs. En contrepartie, les frais liés au logement y sont inférieurs d'environ 25 % à ceux engagés par les autres ménages sur la même période.

Si les ménages urbains de l'agglomération de Mamoudzou/Koungou consacrent aux dépenses alimentaires une part aussi importante que ceux des autres régions, c'est dû d'une part à la faible part prise par l'autoconsommation dans la satisfaction de leurs besoins alimentaires, d'autre part à la relative cherté des produits qui constituent l'essentiel de leur consommation (cf. ci-dessus). En 2005, un ménage de Mamoudzou/Koungou avait une autoconsommation alimentaire estimée à 300 euros par an, soit trois fois moins que celles des ménages du reste de Grande-Terre.



Source : CDM/Insee - 'Enquête BDF' 2005

Petite-Terre : une consommation atypique

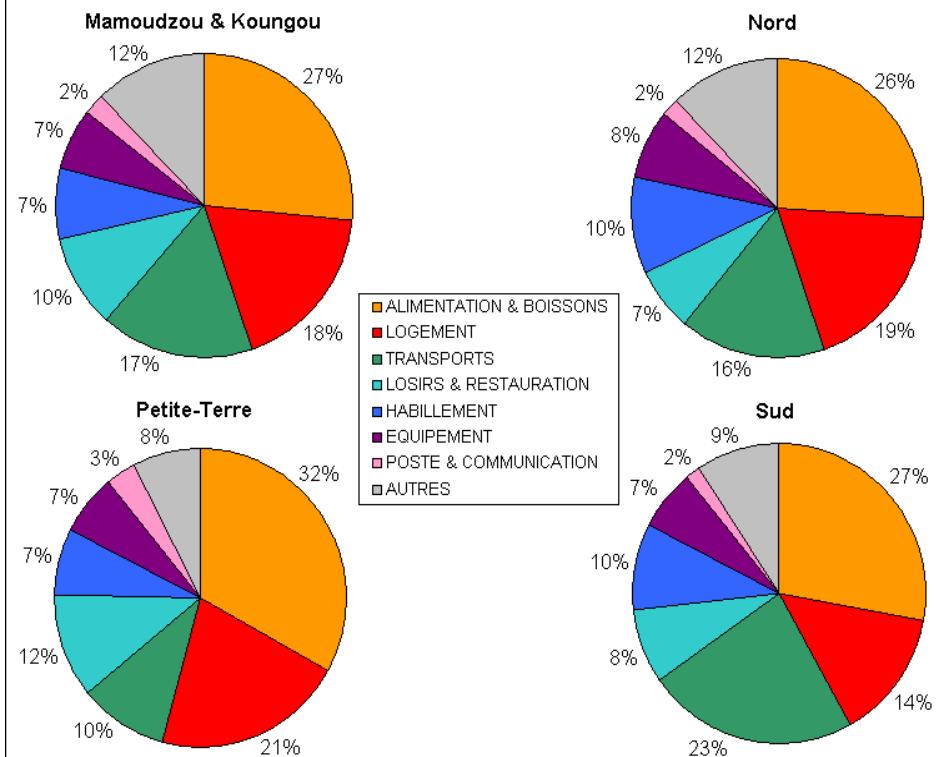
En 2005, avec une dépense totale de 6 812 euros en moyenne, les petits-terriens ont une consommation totale inférieure de 23 % à celle des ménages de Mamoudzou/Koungou et d'environ 6 % à celle de ceux du Nord et du Sud de Grande-Terre.

En Petite-Terre, les dépenses alimentaires se situent à un niveau élevé, 2 150 euros comparables à

celui des ménages de Mamoudzou/Koungou. Les charges de logement y sont également élevées, 700 euros pour 1 000 euros sur Mamoudzou/Koungou et seulement 300 euros au sud et au nord de la Grande-Terre.

Les dépenses de transports sont en revanche très inférieures sur la petite île : près de 45 % de moins qu'à Mamoudzou/Koungou. Ce poste de dépense représente seulement 10 % des dépenses annuelles totales des petits terriens (plus de 16 % dans les

Structure de consommation par lieu d'habitation



Source : CDM/Insee – 'Enquête Budget de Famille' 2005

autres régions). Du fait de la faible étendue de son territoire et de l'offre très développée en taxis, l'utilisation d'un véhicule personnel est très réduite en Petite-Terre ; les frais associés à l'automobile sont donc réduits. Les dépenses en carburants y sont cinq fois moindres qu'en Grande-Terre.

Les ménages petits-terriens sont à la fois ceux qui disposent des revenus les plus élevés et ceux qui ont la plus faible consommation. Deux explications :

- Ils sont ceux qui ont le taux d'épargne le plus élevé (37 %)
- Ayant commencé à acquérir des voitures, de l'électro-ménager, de l'audio-visuel, etc. bien avant les habitants du reste du territoire, ils n'ont plus aujourd'hui à faire d'efforts importants en matière d'acquisition de biens d'équipements.

La consommation moyenne de l'ensemble des ménages habitant Mayotte, exprimée tant en structure qu'en niveau, s'approche de celle des seuls ménages dans lesquels la personne de référence est née à Mayotte. Pourtant les structures et les niveaux de consommation des ménages venant de métropole et des Dom-Tom d'une part, des ménages venant de l'étranger d'autre part, sont très différents. La consommation des ménages venant de métropole et des Dom-Tom (6 % des ménages) représente 25 % de la consommation totale. À l'opposé, la consommation des ménages d'origine étrangère est particulièrement faible.

Une analyse plus poussée du niveau et des déterminants de la consommation des ménages des différentes origines va être très prochainement engagée afin de mieux cerner ces phénomènes.

Pour comprendre ces résultats

Source et champ de l'étude

Les résultats de l'étude sont issus de l'enquête « Budget de famille 2005 ». Réalisée auprès d'un échantillon de 1 870 ménages domiciliés sur l'ensemble de la collectivité départementale de Mayotte, cette enquête est la deuxième du genre. La première avait été réalisée en 1995. Le champ de l'étude est celui des ménages ordinaires i.e. les personnes qui résident dans un même logement, quels que soient leurs liens de parenté.

L'enquête a été réalisée tout au long de l'année 2005. Chaque ménage a été enquêté durant une semaine.

C'est la saisonnalité de certaines consommations (fruits, légumes), les achats liés aux fêtes (Idé, Noël...), l'influence des fins de mois ou des échéances de dépenses contractuelles (loyer, gaz, électricité, impôts...) qui a imposé que l'enquête soit réalisée tout au long de l'année.

Cinq types d'informations ont été collectés à partir de l'enquête :

- les ménages et leurs caractéristiques (composition, âge, activité professionnelle...)
- les dépenses journalières ou moins fréquentes mais effectuées il y a un an au plus
- les diverses sources de revenus perçues au cours des douze mois précédant l'interview du ménage enquêté
- l'équipement du ménage
- l'autoconsommation

Définitions

Le revenu d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont généralement pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). A Mayotte, seul l'impôt sur le revenu existe.

Ce revenu diffère du revenu disponible au sens de la comptabilité nationale, car il ne contient pas les loyers imputés.

Les dépenses de consommation analysées ici sont celles des comptes nationaux. Elles excluent les impôts et taxes, les grosses dépenses de rénovation, les prêts...

L'autoconsommation est la consommation de biens ou de services par celui qui les produit. Dans l'article il ne s'agit que de biens. Ils sont à la fois une ressource et une consommation pour les ménages.

Le ménage est l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage au sens statistique peut ne comprendre qu'une seule personne.

La personne de référence du ménage est définie selon une règle basée sur la prédominance donnée aux familles, aux pères, à l'activité et à l'âge.

- Si le ménage comprend au moins un couple, la personne de référence est l'homme du couple ; s'il y a plusieurs couples, on choisit le plus âgé des actifs ou, à défaut d'actif, le plus âgé ;
- Sinon et si le ménage comprend au moins une famille monoparentale, la personne de référence est, parmi les parents de ces familles monoparentales, le plus âgé des actifs ou, à défaut d'actif, le plus âgé.

Découpage géographique :

Le Nord regroupe les communes de : Acoua, Bandraboua, M'tsamboro, M'tsangamouji, Tsingoni.

Le Sud les communes de : Bandréle, Bouéni, Chiconi, Dembéni, Kani-Kéli, Ouangani, Sada.

Pour en savoir plus sur le budget des familles :

Insee Infos N° 28 - Février 2007

Le revenu des habitants de Mayotte en 2005 : hausse des niveaux de vie et baisse des inégalités.

Insee Infos N° 29 - Février 2007

Consommer à Mayotte : percée des services

Insee Infos N° 09 - Mars 2001

Le revenu des ménages à Mayotte en 1999

Insee Infos N° 01 - Janvier 1998

L'Insee à Mayotte et L'enquête « Budget de famille » 1995

À paraître :

Mayotte Résultats - 2007

Enquête « Budget de famille » 2005